NATIONS UNIES



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48/Corr.1 14 juin 2017

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL Soixante-dix-neuvième réunion Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

Corrigendum

PRINCIPAUX ASPECTS LIÉS AUX TECHNOLOGIES DE CONTRÔLE DU SOUS-PRODUIT HFC-23 (DÉCISION 78/5)

Le présent document est émis pour :

- Intervertir l'ordre de « Venezuela (République bolivarienne du) » et de « République de Corée » dans la colonne « Pays » du tableau 1
- **Remplacer** « 0,47 » **par** « 0,47²² » dans la dernière colonne du tableau 5 concernant Gujarat Fluorochemicals Limited
- Remplacer la rangée concernant la République de Corée au tableau 6 comme suit :

République de Corée	s.o.	2,03	Les coûts d'exploitation annuels s'élèvent à
			400 000 \$US. Comme l'installation de destruction
			n'est actuellement pas en fonctionnement, un montant
			supplémentaire estimé à 800 000 \$US est nécessaire
			pour faire redémarrer l'installation

- **Remplacer** « s.o. » **par** « s.o. ¹¹» dans la colonne « Boue résiduaires (tm/kg HFC-23) du tableau 1 de l'annexe II concernant Gujarat Fluorochemicals Limited
- **Remplacer** le paragraphe 3 de l'annexe III **par** :
 - 3. Le site de production de la République la Corée avait participé au MDP mais a arrêté la décomposition et a commencé à vendre le HFC-23 quand le commerce des réductions d'émissions certifiées de HFC-23 a été interdit sur le marché de l'Union européenne. Selon l'entreprise, la destruction du HFC-23 dans l'installation d'incinération existante est estimée à un montant d'environ 800 000 \$US pour la rénovation de l'installation, avec des frais d'exploitation

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

annuels s'élevant à 400 000 \$US. En utilisant les quantités de HFC-23 communiquées par le gouvernement pour 2014-2016, les frais d'exploitation seraient approximativement de 2,03 \$US/kg de HFC-23 détruit.

2